



SECTIONS CGT TRESOR ISERE

Trésorerie Générale de l'Isère - 8, rue de Belgrade - 38000 Grenoble
Tél: 0476857596 Télécopie: 0476857599 Mél: cgt.038@dgfip.finances.gouv.fr
Site Internet : www.tresor.cgt.fr/38/

Renault offre la pré-retraite !

Alors même que la Cessation Progressive d'Activité va disparaître au 1^{er} janvier 2011 pour les fonctionnaires de l'Etat et de la DGFIP (voir article spécialement dédié à ce thème), Renault met ses séniors en pré-retraite : le groupe va proposé à 3000 de ses salariés âgés, ceux qui ont occupé les postes les plus pénibles, de cesser le travail dès 58 ans. Ils percevront 75% de leur salaire brut jusqu'à l'âge de de la retraite. Et pourtant, la réforme fraîchement adoptée n'était-elle pas censée encourager le travail des séniors ?

Ah oui, ça la fout mal !

Les arguments syndicaux les plus entendus pendant le faux débat sur les retraites, c'était : "les séniors sont exclus du marché du travail avant 60 ans (c'est un fait : moins de 35% des plus de 55 ans sont en activité !), donc vouloir les maintenir au travail jusqu'à 62 ans n'a pas de sens. Ça va créer de la précarité et de l'exclusion chez les plus âgés".

Ce à quoi le gouvernement pépondait : "mais non ! D'une part on va continuer de sanctionner les entreprises qui virent les séniors, on allègera les charges de celles qui les embauchent, on va encourager les activités spécifiques du type tutorat. Enfin et surtout, vous allez voir, le simple fait de décaler l'âge de la retraite va modifier l'état d'esprit général et le taux d'emploi des salariés les plus âgés va naturellement s'améliorer !"

Et puis le 26 novembre, le jour même des dernières manifestations contre la réforme, patatras, la première entreprise d'importance à se lancer dans un programme d'adaptation des effectifs, et pas la moindre, puisque l'Etat en détient toujours 15% du capital et dispose de 2 administrateurs au conseil, Renault donc, nous confirme que les séniors restent comme avant la première

variable d'ajustement de l'emploi en France !

Les syndicats ne sont pas hostiles à ces mesures, et pour cause. Car c'est comme un deuxième désaveu pour le gouvernement. En effet, Renault va beaucoup plus loin que la loi sur la pénibilité ! Sont concernés par cette offre de pré-retraite non seulement ceux qui répondent au nouveau critère d'invalidité - les fameux 20% devenus 10% (on avait expliqué que cela représentait une phalange de pouce en moins, pour un accidenté du travail par exemple). Donc il y a ceux-là, qui ne sont pas les plus nombreux, chez Renault comme ailleurs. Et puis il y a aussi tous les salariés qui ont passé au moins 15 ans en travail posté, c'est-à-dire en 3x8 (3 équipes sur 24h, 1 semaine sur 3 en équipe de nuit), régime qui enduré sur plusieurs années réduit l'espérance de vie et justifie qu'on puisse partir à la retraite plus tôt pour espérer en profiter au moins autant que les autres !

En ciblant ces populations spécifiques, Renault se montre beaucoup plus généreux socialement que la nouvelle loi, **et on voit poindre le risque d'une retraite à deux vitesses** ! Ceux qui ont la chance malgré tout de travailler dans une entreprise comme Renault, qui a les moyens de payer les gens à ne rien faire en attendant la retraite, et puis tous les autres (1 salarié sur 5 travaille de nuit aujourd'hui en France) pour qui la nouvelle loi s'appliquera dans toute sa rigueur, sans pré-retraite, et en attendant, le plus souvent, sans emploi !